

1. Code d'identification unique du produit type

Vis tête trompette pointe clou (TTPC), vis tête trompette pointe foret (TTPF), vis tête ronde pointe foret (TRPF), vis tête cylindrique à embase pointe foret (TCBE) / piton de réhabilitation femelle, piton de réhabilitation male.

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011

Vis tête trompette pointe clou (TTPC), vis tête trompette pointe foret (TTPF), vis tête ronde pointe foret (TRPF), vis tête cylindrique à embase pointe foret (TCBE) / piton de réhabilitation femelle, piton de réhabilitation male.

3. Usage prévu du produit de construction

Fixations mécaniques pour systèmes en plaques de plâtre / Elément d'ossature de plafond suspendu pour applications intérieures dans les bâtiments.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011

NOVOVIS
140 rue Louis Blériot
Z.A.C. Marcel Dassault
34435 ST-JEAN-DE-VEDAS
Tel. : 04 67 17 90 60
www.novovis.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011

Non concerné.

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011

Système 4 / système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié

Le fabricant
A réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux pour les vis selon le système 4.

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
A réalisé les essais de tenue sous charge et de résistance au feu pour : piton femelle et piton male

Selon le système 3
A délivré un rapport d'essai n° EEM07 26009010

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non concerné.

9. Performances déclarées

<u>Désignation</u>	<u>Réaction au feu</u>	<u>Résistance à la flexion</u>	<u>Charge d'exploitation normale (N)</u>	<u>Charge de rupture normale (N)</u>	<u>Durabilité</u>	<u>Substances dangereuses</u>
Vis TTPC	A1	Conforme	X	X	X	X
Vis TTPF	A1	Conforme	X	X	X	X
Vis TRPF	A1	Conforme	X	X	X	X
Vis TCBE	A1	Conforme	X	X	X	X
Piton de réhabilitation femelle	A1	X	500	1500	Classe B	PND
Piton de réhabilitation male	A1	X	500	1500	Classe B	PND

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme NF EN 14566/A1 : 2009 pour vis et NF EN 13964 : 2004 pour les pitons mâle et femelle.

10. Les performances des produits identifiés au 2nd paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Fait à Saint Jean de Vedas, le 08 septembre 2016

Stéphane Rancher
Responsable qualité

